

# ASSOCIATION

## DEMANDE DE SUBVENTION

Formulaire simplifié unique

Le dossier est à envoyer à :

**Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge**

A l'attention de M.COMBES Fabien, responsable  
Pôle Transports, Equipements Sportifs et Collectifs, Vie Associative et Culturelle

21 bis rue de Lisieux  
27230 THIBERVILLE

pour le **Vendredi 09 février 2024** (dernier délai)

Toute demande arrivant après cette date ne sera pas étudiée.

**Nom de l'association :**

**Montant de la subvention demandée :**

€

# Notice

Attention, tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

## Qu'est-ce que le dossier de demande de subvention ?

Le dossier de demande de subvention est un formulaire **CERFA simplifié** destiné à toutes les associations désireuses d'obtenir une subvention de la part de la Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge. Il concerne les demandes de **financement du fonctionnement de l'association** ou de financement d'une action spécifique. Il ne concerne pas le financement d'un investissement.

**(ATTENTION : conformément à la réglementation des normes RGPD, aucun dossier n'est conservé une année sur l'autre. Merci de fournir l'ensemble des pièces demandées.)**

## Comment se présente le dossier à remplir ?

Il est composé de 6 parties :

- **Article 1 : Présentation de votre association** Cette fiche est destinée à faciliter les relations avec l'administration. Vous présenterez les éléments d'identification de votre association, vos activités habituelles ainsi que des renseignements relatifs à vos ressources humaines.
- **Article 2 : Bilan.** Si vous disposez déjà d'un bilan comptable établi, il vous suffit de le transmettre sans remplir cette fiche.
- **Article 3 : Budget.** Si vous disposez déjà d'un budget établi sous cette forme, il vous suffit de le transmettre sans remplir cette fiche.
- **Article 4 : Actions réalisées durant l'année écoulée.** Indiquez toutes les actions que vous avez entreprises durant l'année écoulée en précisant la finalité de celles-ci.
- **Article 5 : Programme.** Recensez toutes les activités que vous avez prévues de mettre en place pour l'année qui arrive.
- **Article 6 : Attestation sur l'honneur** Cette fiche permet au représentant légal de l'association, ou à son mandataire, de signer la demande de subvention et d'en préciser le montant. Votre demande ne pourra être prise en compte que si cette fiche est complétée et signée.
- Conformément à la loi n°2021-1109 du 24 août 2021, en sollicitant une subvention, l'association s'engage « à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ».

## Petit rappel :

- Votre bilan doit se présenter sous une forme normalisée en récapitulant, en fin d'année, l'ensemble des opérations réalisées par chapitre. À la fin de l'exercice, l'ensemble des comptes de charges et de produits est soldé par le résultat de l'exercice. **Ce résultat (excédent ou déficit) est reporté au bilan afin d'être équilibré.**
- Votre budget prévisionnel évalue, à l'avance, les dépenses envisagées et les ressources nécessaires pour l'année suivante. Il se présente en deux colonnes, à gauche les dépenses et à droite les recettes. On inscrit face à face et avec des sous-totaux correspondants, charges et produits concernant une même activité. Les documents présentés à l'administration doivent être significativement détaillés. Le bénéfice ou déficit de l'année N-1 doit être inscrit dans la colonne correspondante. Et enfin,  **votre budget doit être équilibré en dépenses et en recettes.**
- **Pour recevoir la subvention, si elle vous est accordée, vous devez signer et nous retourner la convention qui est envoyée courant avril après le vote du budget de la collectivité.**

**Attention : sans retour de cette convention, il n'y aura pas de versement de subvention**

## Pièces à joindre obligatoirement à votre dossier

**IMPORTANT** : la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

- Un courrier expliquant votre demande de subvention.
- Vos statuts déposés ou approuvés, en un seul exemplaire.
- La présentation de votre association dûment remplie (fiche 1).
- Votre bilan 2023 (fiche 2).
- Votre budget prévisionnel 2024 (fiche 3).
- Le rapport d'activité 2023 (fiche 4).
- Les activités prévues pour 2024 (fiche 5).
- L'attestation sur l'honneur signée (fiche 6).
- Le numéro SIRET.
- Un RIB.
- Les relevés de compte bancaire pour l'année 2023.
- Un justificatif de l'épargne disponible sur les comptes de l'association.
- L'attestation d'assurance de votre association.



**Attention, tout dossier incomplet ne sera pas étudié. La fourniture de l'ensemble des pièces demandées est obligatoire. La Collectivité ne fera pas de relance.**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Monsieur Fabien COMBES, responsable de service à la CCLPA pour l'analyse et le traitement de la demande de subvention.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Membres élus de la Communauté de Communes Lieuvain Pays d'Auge et Conseillers Municipaux désignés dans la commission Vie Associative et culturelle.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données :

21 bis rue de Lisieux 27230 Thiberville Tel : 02 32 46 80 88.

La demande de subvention auprès de la CCLPA vaut acceptation de la réglementation RGPD. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

# 1 : Identification de l'association

1.1 Nom de votre association : .....

1.2 Sigle de votre association : .....

1.3 Numéro SIRET : ..... (**obligatoire**)

1.4 Adresse du siège social : .....

Code postal : ..... Commune : .....

1.5 Représentant légal (désigné par les statuts) :

Nom : ..... Prénom : ..... Fonction : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

1.6 Adresse de gestion ou de correspondance : .....

Code postal : ..... Commune : .....

1.7 Votre association dispose-t-elle d'un agrément?  Non  Oui

Si oui :

Type d'agrément :

attribué par :

en date du :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

1.8 Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée :

Président : .....

Vice-Président : .....

Trésorier : .....

Vice-Trésorier : .....

Secrétaire : .....

Vice-Secrétaire : .....

Nombre d'adhérents à l'association : .....

Dont jeunes de moins de 20 ans : .....

Nombre total de salariés permanents : .....

Salariés en CDI : ..... dont salariés à temps plein : ..... / salariés à temps partiel : .....

Salariés en CDD : .... dont salariés à temps plein : ..... / salariés à temps partiel : .....





## 4 : Actions Réalisées en 2023

Date	Description

## 5 : Programme 2024

Date	Description

## 6 : Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) : (nom et prénom) .....

représentant(e) légal(e) de l'association : .....

- déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant.
- s'engage, conformément à la loi n°2021-1109 du 24 août 2021, à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République et à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.
- certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics.
- déclare que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :
  - inférieur ou égal à 500 000 €.
  - supérieur à 500 000 €.
- demande une subvention de : ..... €.
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association ; relevé d'identité bancaire ci-joint.

Fait, le..... à .....

Signature :

### **Attention**

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.